

Service des Traités  
J4-JU-202025-Cir.1980

**Protocole modifiant l'Accord du 2 mars 2015 entre les gouvernements des États du Benelux et le gouvernement de la République du Kazakhstan relatif à l'exemption de l'obligation de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques, fait à Bruxelles le 7 novembre 2024**

A. Liste des Etats signataires

1. Belgique
2. Luxembourg
3. Pays-Bas
4. Kazakhstan

B. Liste des notifications

Etats	Date du dépôt des notifications (art.7)	Entrée en vigueur (art.7)
Pays-Bas		
Luxembourg		
Belgique		
Kazakhstan	4 juillet 2025	